

Box-services : des jeunes s'impliquent pour l'accueil des entreprises à Monplaisir



Mardi 11 mars 2014



Contact presse Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

Corine Busson-Benhammou

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Monplaisir, un quartier en pleine rénovation urbaine

Monplaisir est l'un des quartiers les plus jeunes et cosmopolites d'Angers. Une population de 11 500 habitants, dont 30 % de moins de 20 ans, compose ce quartier qui s'étend sur près de 3 km² au Nord de la Ville, entre la Maine et Ecoouflant. Après la place de l'Europe et l'avenue Gallieni, Monplaisir poursuit sa rénovation urbaine avec le concours des habitants.



Des box-services pour l'accueil des petites entreprises

La création d'entreprise est essentielle au dynamisme économique du territoire. Pour aider les porteurs de projet à se lancer, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole mettent en place toute une palette d'outils. Parmi eux, la mise à disposition de locaux publics aux entrepreneurs. Pour favoriser le maintien et l'implantation de très petites entreprises, la collectivité a imaginé de proposer aux entrepreneurs des locaux adaptés. Ces locaux loués à bas loyers, permettent aux petites entreprises de se développer durant les premières années d'activité.

Sur l'agglomération, plus d'une centaine d'entreprises sont ainsi hébergées dans 80 000 m² d'immobilier public. Pour autant, on constate un manque de petites surfaces à destination des artisans, des micro-entreprises et des très petites entreprises (TPE), pouvant notamment leur faciliter le stockage. Cette lacune est particulièrement flagrante dans les quartiers dits « prioritaires » de la ville, plus touchés par la crise économique et sociale. Le nouveau concept Box-services, expérimenté rue de l'Hôtellerie à Monplaisir, à l'initiative de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole, vient renforcer l'offre des deux collectivités en proposant une solution alternative de stockage aux artisans et aux TPE angevins. Il répond au triple objectif de soutenir la création d'activités, de mettre en place une animation économique de proximité et de mettre à disposition une offre immobilière adaptée aux TPE et aux activités artisanales, notamment celles en création ou récemment créées.

Pour être efficace, l'animation économique visera à favoriser le développement des liens et des complémentarités : rapprochement des acteurs du quartier, création de « passerelles » (économiques, éducatives, pédagogiques,..), et mobilisation en transversalité (entreprises, associations, partenaires publics, établissements d'enseignements...). C'est pourquoi, un chargé d'animation économique de proximité a été recruté.

Les box-services devraient être opérationnels au printemps 2014, ils s'inscrivent dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine récemment lancée sur Monplaisir. Laquelle, outre l'amélioration des logements et du cadre de vie, a aussi pour but de dynamiser le quartier par le développement de l'activité économique.

Une démarche expérimentale et innovante

A partir d'une offre immobilière destinée à répondre à des besoins de court terme de petits espaces de stockage professionnels pour les TPE, Box services sera un lieu ressources au sein du quartier pour le soutien à la création d'activités et l'accompagnement des entrepreneurs dans leur première phase de développement.

Le chargé d'animation économique de proximité, recruté en emploi d'avenir, sera présent sur le site, animera le dispositif et assurera la gestion du lieu, avec un appui et un accompagnement opérationnels assurés par la Coopérative d'activités Coup de Pouce 49.

Il a pour mission de faire rayonner son action auprès des habitants, des acteurs institutionnels et des entreprises afin d'affirmer Box-services comme un nouveau pôle d'accueil et d'activités pour favoriser les initiatives, l'échange et le partage d'expérience entre entrepreneurs et créer du lien entre les acteurs socio-économiques du quartier.

Le site de Monplaisir

Sur un terrain clos de 1650 m², neuf containers maritimes de 27 m² sont destinés à l'accueil de TPE pour leurs besoins de stockage ou l'entreposage de matériaux, matériels ou produits manufacturés.

Un espace d'accueil et de services partagés de 54 m², réalisé à partir de deux containers superposés, comprend un bureau pour le responsable du site et une salle de réunion à l'étage pouvant accueillir une dizaine de personnes.

Le fonctionnement

Pour accéder à un box-service, l'entreprise doit signer une convention d'occupation et s'acquitter d'un loyer de 100 € par mois toutes charges comprises.

Le box-service est ensuite accessible à toute heure avec un code utilisateurs. L'entreprise bénéficie également de la présence régulière sur place du chargé d'animation de proximité. Elle peut ainsi profiter des services partagés : salle de réunion pour travailler ou recevoir des clients, photocopieuse, connexion internet. Par la suite, et selon les demandes, le chargé d'animation étudiera la possibilité d'amener des services payants de reprographie ou de faciliter l'achat de prestations communes.

Coût total de l'opération : 385 K€ TTC

Maitrise d'œuvre : Cabinet d'architecte Lacroix Mignot + Air et Géo

Bâti-jeunes : un chantier de jeunes pour les box-services

Le chantier Box-services participe aussi de la volonté de faire de la rénovation du quartier de Monplaisir un projet qui allie urbain, économique et social, en croisant des objectifs de développement économique avec des enjeux forts d'insertion professionnelle des jeunes du quartier.

Seize jeunes âgés, garçons et filles, âgés de 17 à 25 ans, issus des quartiers de Monplaisir et Deux-Croix Banchais Grand Pigeon, en rupture avec les circuits traditionnels d'accompagnement, ont été embauchés sur deux chantiers. Portés par la Régie de Quartiers, ces deux chantiers se sont inspirés de l'expérimentation Bâti-Jeunes menée sur les quartiers de Belle-Beille et des Hauts-de-Saint-Aubin en 2012 et 2013.

Ce chantier vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces seize jeunes. En participant à ce projet qui favorise le développement économique de leur quartier, ils gagnent une reconnaissance et se voient revalorisés. Mené en partenariat avec les acteurs de l'emploi, il leur offre également la possibilité, pour certains, de renouer des liens avec le service public de l'emploi, notamment la Mission Locale. C'est enfin pour eux l'opportunité d'améliorer et dynamiser le cadre de vie de Monplaisir et de faire connaître le nouveau service Box-Services.

Les chantiers jeunes

Le projet s'organise autour de deux chantiers de quatre semaines :

- du 3 mars au 25 mars : huit jeunes réaliseront la peinture des containers Box-Services
- du 31 mars au 25 avril : huit autres jeunes s'occuperont de la végétalisation de bâtiments, une nouvelle activité qui n'a encore jamais été expérimentée lors des chantiers jeunes.

27h de travail par semaine

Un chantier technique du lundi au jeudi :

Ce chantier technique (réalisation des travaux) se déroule du lundi au jeudi sur un rythme de travail de 6h par jour pour un total de 24h de travail par semaine et par jeunes.

Horaires prévus : 9h30-12h30/13h30-16h30 avec une pause déjeuner d'une heure qui permet aux jeunes de se retrouver pour échanger.

Un atelier collectif socio-professionnel le vendredi :

En complément des quatre jours du chantier technique, il est proposé aux jeunes un atelier en lien avec les partenaires de l'emploi visant l'accompagnement socioprofessionnel des jeunes du chantier.

L'accompagnement des jeunes pendant la durée du chantier, est assuré par la Régie de Quartiers en lien étroit avec les référents des jeunes de la Mission Locale Angevine et les éducateurs de prévention de l'ASEA.

Partenaires du chantier jeune

La Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, l'Acisé, la Régie de Quartiers, la Mission Locale Angevine, l'ASEA Prévention spécialisées, la Maison pour tous, l'Association des Banchais, la préfecture de Maine-et-Loire.